



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Région Nord- Pas de Calais Conseil régional

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2008

LA POLITIQUE DE COOPERATION DECENTRALISEE ET DE RELATIONS INTERNATIONALES

Rapport

présenté par

Madame Ginette DHENIN - VERBRUGGHE
VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES,
DES PARTENARIATS ASSOCIATIFS ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA POLITIQUE DE RELATIONS INTERNATIONALES	5
PREAMBULE	5
I. CONTEXTE INTERNATIONAL ET EUROPEEN DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE REGIONALE.....	6
1- LE CADRE INTERNATIONAL ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE	8
2- LE CADRE EUROPEEN ET LES OBJECTIFS DE L'UNION EUROPEENNE EN MATIERE DE RELATIONS INTERNATIONALES.....	10
II. LE CONTEXTE NATIONAL DE RELATIONS INTERNATIONALES	13
1- LE CADRE JURIDIQUE.....	13
2 - LES OBJECTIFS DE L'ETAT EN MATIERE DE RELATIONS INTERNATIONALES.....	14
III. EVOLUTION DU CADRE POLITIQUE REGIONAL DE LA COOPERATION	16
1- LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA POLITIQUE DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	16
2- LA MISE EN PLACE DU 1% NORD SUD	18
3- L'IMPLICATION DES POLITIQUES REGIONALES DANS LA COOPERATION NORD-SUD	19
CONCLUSION.....	24
DEUXIEME PARTIE : BILAN ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE DE SOLIDARITE INTERNATIONALE	25
PREAMBULE	25
I. DES COOPERATIONS DE REGION A REGION.....	29
1- LES PROVINCES DU CENTRE VIETNAM	33
2- LES REGIONS DE SAINT-LOUIS ET MATAM AU SENEGAL	39
3- LA REGION DE KAYES AU MALI.....	45
4- LA REGION DE DOUKKALA ABDA AU MAROC.....	51
5- LA REGION D'ANALANJIROFO A MADAGASCAR	57
II. LA POLITIQUE D'AIDE ET D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION.....	63
PREAMBULE	63
1- LE PILOTAGE STRATEGIQUE	65
2- LE SOUTIEN AUX INITIATIVES PORTEES PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE	68
3 - LE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOLIDAIRES DES JEUNES ET A LEUR MOBILITE	72
4 - LA CREATION D'UNE DYNAMIQUE DE CAPITALISATION ET DE DIFFUSION DES COMPETENCES ET SAVOIR FAIRE.....	76
III. CONCLUSION ET ENSEIGNEMENTS DE QUINZE ANNEES DE PRATIQUES DE COOPERATION INTERNATIONALE SOLIDAIRE.....	79
TROISIEME PARTIE : DEVELOPPER LES RELATIONS INTERNATIONALES DU NORD PAS DE CALAIS.....	85
PREAMBULE	85
I. FAIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE LE PIVOT DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA REGION.....	87
II. APPUYER LES PROJETS DES COLLECTIVITES LOCALES.....	89
III. IMPLIQUER LES HABITANTS : AMBASSADEURS NORD - PAS DE CALAIS.....	91
IV. FORUM D'ACTEURS ET PRESENCE DANS LES EVENEMENTS A CARACTERE INTERNATIONAL.....	93
CONCLUSION GENERALE	95
SYNTHESE.....	97
LISTE DES SIGLES	99

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA POLITIQUE DE RELATIONS INTERNATIONALES

PREAMBULE

La politique étrangère de la France est une compétence régalienne de l'Etat.

Pays membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'un des six membres fondateurs de l'Union Européenne, cinquième puissance économique du monde, la France est un pays important dans le paysage politique mondial.

Dans ce cadre, l'implication des collectivités territoriales est une réalité incontournable. Celles-ci se sont volontairement engagées sur la scène internationale - d'abord par le biais de jumelages -, puis par le biais de la coopération décentralisée.

La Région Nord- Pas de Calais est l'un des pionniers de cette politique volontariste des collectivités françaises.

Territoire au passé mouvementé et traversé par de nombreuses influences au fil de l'histoire, souvent terre de conflits et de guerres, le Nord- Pas de Calais est un espace d'échanges et de croisement de cultures au cœur de l'Europe.

Son histoire, construite au fil d'apports et de migrations successives pour accompagner le développement industriel, a permis de faire émerger au sein de sa population et de ses institutions, une tradition d'accueil et d'ouverture. Le Nord- Pas de Calais est aussi, au fil du temps, une terre d'émigration des concitoyens appelés par leur profession ou leur engagement personnel vers d'autres territoires français ou étrangers.

C'est donc tout naturellement que l'Institution « Région Nord- Pas de Calais » s'est investie dès sa création dans le champ de l'international. A travers plus de vingt ans d'actions internationales, et particulièrement de coopération décentralisée, elle a su affirmer son identité internationale, tant vis-à-vis de sa population que des pouvoirs publics et des acteurs internationaux.

La Région Nord- Pas de Calais s'est donnée pour ambition d'être une région partenaire et solidaire. Elle souhaite construire avec d'autres Régions du monde une vision du développement fondée sur la dignité humaine, la démocratie locale, la croissance durable et le respect mutuel des différences.

La Région Nord- Pas de Calais avance aussi son identité européenne. Elle souhaite en effet construire avec les Régions voisines, une communauté de vie et d'action entre populations, collectivités et territoires. Et, pour renforcer son ouverture à l'Europe et au monde, elle s'est notamment fixée pour objectif, dans le cadre de son Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, de faire du Nord- Pas de Calais un trait d'union entre la France et l'Europe du Nord, et de faire aboutir l'intégration transfrontalière.

La Région Nord- Pas de Calais se veut, enfin, pleinement engagée, en s'associant avec d'autres Régions du monde, soucieuses de défendre les mêmes intérêts et valeurs pour un développement durable.

TROISIEME PARTIE : DEVELOPPER LES RELATIONS INTERNATIONALES DU NORD PAS DE CALAIS

PREAMBULE

La Région Nord- Pas de Calais s'est engagée depuis sa création dans des relations internationales actives. Elle a développé, parmi les premières en France, une politique de coopération internationale décentralisée fondée sur des valeurs de promotion des droits humains, de démocratie et de responsabilité vis-à-vis de la planète qu'elle a traduit par le respect de principes forts de développement durable à l'international et une inscription volontariste dans les perspectives de l'Union Européenne..

Cette action internationale, établie dans la durée dans une relation de réciprocité active avec les partenaires, s'appuie naturellement sur les points qui font l'originalité de son expérience. La référence aux orientations stratégiques formulées dans les dernières années au travers des schémas régionaux – rappelés en 1^{ère} partie - et des engagements de l'Agenda 21 est un élément important des propositions qui suivent.

Le monde progresse et s'enrichit globalement. Il est ouvert à une part croissante de la population mondiale. Mais il fait face simultanément à des défis majeurs d'expansion démographique et économique, d'inégalités accrues et mieux connues, de limite des ressources et d'empreinte écologique insupportable, de besoin de reconnaissance des peuples face à la mondialisation.

Les instances internationales multilatérales et les Etats seuls peinent de plus en plus à résoudre ces contradictions. A quelques exceptions près au nord de l'Europe, les pays les plus riches – notamment les membres de l'O.C.D.E.- sont loin de respecter l'engagement de consacrer 0,7% de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement. Pire, ils ont plutôt tendance, comme la France ces 3 dernières années, à s'en éloigner.

Les « Organisations Non Gouvernementales », enfin, s'épuisent à colmater les brèches et les voies d'eau, à limiter les dégâts et à informer des situations et des risques.

Les collectivités territoriales, acteurs récents de l'action internationale auprès d'Etats, y prennent une part croissante et progressivement reconnue. Les Régions - ou leurs équivalents - y tiennent une place singulière, en dépit de leurs différences de taille, de poids économique ou de compétences.

Leur rôle, en France et au sein de l'Union Européenne en particulier, y est d'autant plus reconnu que leur implication vient compléter - et quelquefois compenser - la stagnation ou le déclin des engagements.

C'est que les collectivités, pouvoirs publics de proximité, tiennent une place particulière et un rôle irremplaçable dans une action internationale concrète : les Etats, comme les organisations non gouvernementales leur reconnaissent une capacité à élaborer et mettre en œuvre des programmes intégrés de développement pertinents. Ils leur reconnaissent également le pouvoir de favoriser des échanges démocratiques entre les grands programmes des « bailleurs de fonds », des administrations ou organismes nationaux d'une part, et les actions concrètes mais souvent éparpillées des O.N.G. d'autre part.

Elles permettent, de donner corps à des structures territoriales intermédiaires qui enracinent les pratiques démocratiques dans le paysage politique des Etats et une participation collective plus forte des populations.

La Région Nord- Pas de Calais dispose d'une expérience importante, antérieure à beaucoup d'autres collectivités françaises ou européennes et construite sur une permanence, une réciprocité et une évaluation partagée de son action.

I. FAIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE LE PIVOT DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA REGION

A partir de l'expérience acquise dans le traitement des mutations minières et industrielles - à l'exemple du projet de coopération thématique avec l'Etat du Minas Gerais au Brésil, il s'agit de faire du développement durable le pivot de l'action internationale de la Région.

La Région Nord- Pas de Calais, de par son histoire minière et industrielle, a dû se confronter aux questions de conversion économique brutale avec ses incidences sociales et de traitement des conséquences d'une exploitation humaine intensive. Son expérience lui donne un grand savoir-faire en matière de réparation et - désormais - de prévention durables.

Le territoire de l'ancien Bassin Minier en est une exemplaire illustration.

La question de l'après - mine illustre cette problématique dans ses dimensions de mutation économique et technologique, de résolution des questions sociales, sanitaires ou environnementales, d'évolution culturelle, de réponse publique aux enjeux.

Au plan national et international, ces sujets lourds font, pour nombre d'entre eux, l'objet d'échanges sectoriels suivis entre régions ou acteurs confrontés aux mêmes problématiques.

Depuis longtemps la Région a établi en la matière, dans le cadre du Réseau des Régions de Tradition Industrielle, des échanges anciens avec nombre de régions françaises. Le sujet concerne aussi trois de nos quatre partenaires de coopération ou des régions repérées au travers du réseau des régions francophones.

L'EXEMPLE DU PROJET DE COOPERATION AVEC L'ETAT DE MINAS GERAIS AU BRESIL

L'Etat brésilien du Minas Gerais est confronté avec son territoire d'extraction aux questions de maîtrise économique, sociale, environnementale, sanitaire, culturelle ou universitaire.

Le Minas Gerais d'une superficie de 588.000 km², compte près de 18 millions d'habitants (dont 3 millions à Belo Horizonte, la capitale d'État) et 853 communes.

La mine ou la sidérurgie ont donné naissance, en Nord- Pas de Calais comme au Minas Gerais, à un tourisme spécifique - écomusée, route des mines, route de l'or....

La qualité et l'usage des sols et de l'eau, le recyclage des sols pollués, les paysages sont des sujets communs et justifiant des échanges d'expertises.

La biodiversité est au cœur des questions du programme « Mosaïque » en termes de préservation, mise en valeur au bénéfice des populations riveraines, notamment indigènes, face aux risques de déboisement massif au profit de l'élevage ou des cultures dites « énergétiques ». Ce programme, bilatéral entre les Etats français et brésilien à l'origine puis ouvert aux Régions françaises, vise à mettre en place une organisation territoriale combinant qualité de l'environnement, développement économique et fixation des populations.

La formation scolaire et supérieure et l'organisation de pôles économiques structurés sont aussi des préoccupations communes.

La mise en place, au Brésil, de consortiums publics (organes de cohérence des acteurs nationaux, régionaux et locaux) nourris de l'expérience des « Mosaïques » de la commune d'Itabira, renvoie à la

structuration de l'action locale, en particulier l'intercommunalité comme facteur de développement, d'aménagement et de cohérence du territoire.

Les perspectives en matière d'échanges économiques, culturels, universitaires sont significatives et représentatives d'une économie émergente. L'Etat du Minas Gerais, notamment la ville d'Itabira, constitue un point d'ancrage particulier pour cette approche. C'est en effet un État structuré qui a la réputation de posséder des cadres compétents et dont la volonté politique rencontre celle du Nord- Pas de Calais.

Plusieurs partenaires sont mobilisables : grandes entreprises du ferroviaire ou de la métallurgie (Vallourec) ou des matériaux (Carrières du Boulonnais et de l'Avesnois), Universités et Ecoles régionales (Lille 1, Ecole des Mines de Douai), collectivités en liaison avec la Mission Bassin Minier, mais aussi la Communauté urbaine de Dunkerque (en coopération avec la ville de Vitoria voisine du Minas Gerais), Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre du réseau européen « Twin latin » et A.D.E.M.E., Parc Naturel Régional de Scarpe Escaut, les musées régionaux de Lewarde ou Lille.

Il s'agit aussi de s'appuyer sur cette coopération et les liens noués par la Région avec d'autres territoires français et européens ou d'autres continents pour échanger plus largement les expériences.

Elle pourrait aussi se déployer sur d'autres sujets « géographiques » structurants du Nord- Pas de Calais, tels que la gestion du littoral et des zones côtières confortée par la nouvelle compétence de la Région dans le domaine portuaire, sur les question des effets du réchauffement climatique et du trait de côte, des ports et des solutions de transport, de la sécurité maritime, de la pêche et la gestion des ressources halieutiques, avec des acteurs tels que le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parc Cap et Marais d'Opale.

L'action de la Région consiste à :

- élaborer l'accord de coopération entre l'Etat du Minas Gerais et la Région Nord- Pas de Calais sur la base de la gestion des territoires marqués par la mine et de leur développement durable dans les champs économiques, sociaux, culturels et environnementaux ;
- réunir autour de ce projet les collectivités, organismes, entreprises et acteurs impliqués ou intéressés en Nord- Pas de Calais pour formaliser les perspectives sur la base des travaux et réflexions menés sur les mutations des territoires marqués par la mine;
- repérer et organiser les échanges sur les régions minières et post- minières avec les partenaires européens et internationaux de la Région et des acteurs du Nord- Pas de Calais;
- mettre la problématique commune en liaison avec les réseaux de collectivités (Cités Unies France, Cités et Gouvernements Locaux Unis, Association Française des Communes et Régions d'Europe,...)
- mettre en place, avec les entreprises régionales engagées à l'international et inscrites dans des dispositifs de responsabilité environnementale et sociale, et avec les acteurs publics et associatifs des territoires dont elles relèvent, un dispositif coordonné et intégré d'échange au service de la coopération internationale.

II. APPUYER LES PROJETS DES COLLECTIVITES LOCALES

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les communes et les agglomérations qui prendraient des initiatives dans ce domaine.

Au moment où les instances internationales, européennes et nationales accordent et reconnaissent une place croissante aux collectivités dans l'action internationale, la préoccupation de la cohérence des interventions des acteurs régionaux, de leur pertinence, de leur lisibilité pour le public régional et de leur capacité à mobiliser les ressources tant intrinsèques qu'externes prend une importance stratégique.

L'Etat et l'Union Européenne accordent une considération croissante à la coopération décentralisée.

- L'Etat consolide désormais ces coopérations dans son action internationale et organise son administration centrale en cohérence avec cette reconnaissance. Sans toutefois jouer son rôle d'ensemblier : la Commission Régionale de la Coopération Internationale n'a jamais été mise en place en Nord- Pas de Calais et seule l'initiative des collectivités, la Région en premier lieu, a pu établir les échanges et concertations nécessaires : réunions de concertation à l'initiative du Conseil Régional, développement et ouverture de LIANES Coopération aux collectivités coopérantes, journées communes sur les questions de l'eau, du climat, de l'alimentation,...ou par pays (Sénégal, Mali,...). De même, à l'échelle européenne, c'est la Région qui prend l'initiative de croiser et concerter les autres collectivités régionales en dehors des échéances impératives liées aux Fonds Européens.

- L'Union Européenne méconnaît encore pour partie cette forme d'engagement international extérieur, les pays européens étant organisés différemment, la place des collectivités étant secondaire par rapport à celle des « Organisations Non Gouvernementales ». Mais apparaissent désormais des appels à projets dédiés et se crée une « section européenne » de Cités et Gouvernement Locaux Unis en appui sur le C.C.R.E.

L'expérience de coopération – particulièrement celles avec le Sénégal et le Mali et plus récemment le Maroc - montrent comment une convergence de collectivités (Région, départements, agglomérations et communes) et de partenaires, est susceptible de construire une réponse significative aux attentes de nos partenaires du Sud.

Le Nord- Pas de Calais se caractérise par une forte culture de l'action collective et une organisation inter communale ou inter-associative dense.

Le Nord- Pas de Calais est l'une des régions françaises les plus densément organisées en territoires de gestion ou de projet intercommunaux : communautés urbaines, communautés d'agglomérations et communautés de communes couvrent la quasi totalité du territoire régional et les pays y sont actifs en milieu rural ou en connexion avec les secteurs urbains.

A ce titre, la convergence de l'engagement régional avec d'autres collectivités peut se révéler structurante. Sur la quarantaine de coopérations de collectivités repérées en Nord- Pas de Calais, 12 se situent dans les zones de coopération prioritaires de la Région, tout particulièrement au Sénégal et au Mali. Des établissements scolaires, universitaires ou hospitaliers, des organisations consulaires ou professionnelles, des agences publiques et des associations sont venues appuyer ou s'appuyer sur ces coopérations.

Les territoires de gestion ou de projet organisés (agglomérations et pays) sont des interlocuteurs privilégiés par leur capacité à fédérer les acteurs et mettre en cohérence les approches et partenariats locaux. La Région, par le dialogue noué avec l'ensemble des collectivités, est bien placée pour identifier les territoires régionaux et favoriser la capitalisation de leurs expériences.

L'APPUI A L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DES COLLECTIVITES DU NORD - PAS DE CALAIS

Une trentaine de collectivités locales du Nord- Pas de Calais sont engagées dans des coopérations, avec - au sud - une convergence remarquable vers les territoires de coopération de la Région. Certaines d'entre-elles s'appuient sur les accords signés par la région et les structures qu'elle a mises en place ou accompagnées.

Plus nombreuses encore sont celles qui le sont avec des homologues européennes.

La Région est attentive à ce tissu de coopérations nouées par les collectivités locales, en liaison avec leurs propres acteurs, qui rencontrent des problématiques communes.

Développer une coopération est une action de longue haleine qui suppose de nouer des liens multiples et durables avec des associations et O.N.G., des organismes professionnels ou des entreprises, et qui ne prend sa véritable dimension que si plusieurs partenaires s'impliquent.

La mobilisation d'acteurs enclenchée dans le cadre des politiques régionales d'éducation, d'environnement ou de santé illustre la capacité d'action mobilisable au travers d'une démarche partagée et démultipliée.

La stagnation des financements internationaux ou nationaux et les modalités de financement sont en rapide évolution : les instances nationales (M.A.E.E. ou A.F.D.) ou européennes (U.E., F.E.D.) privilégient le mode des appels à projets. Elles posent de nouveaux défis aux acteurs et rendent plus difficile la convergence des financements autour des projets de développement ou de solidarité.

C'est pour répondre à cette situation que la Région entreprend de porter l'effort sur les convergences des politiques publiques et le soutien au montage de projets, dont seules les plus expérimentées (Région et Départements, Lille Métropole Communauté Urbaine ou Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral notamment) se saisissent aujourd'hui.

L'action de la Région consiste à :

- recenser et caractériser les coopérations menées par les collectivités du Nord- Pas de Calais
- accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs ou coordonnés des collectivités régionales ;
- élargir le dispositif de veille des politiques européennes au champ international (dispositifs nationaux, multilatéraux ou thématiques) pour permettre aux collectivités et à leurs partenaires locaux ou régionaux de mieux anticiper, saisir et mettre en œuvre les dispositifs existants ;
- cofinancer les projets des collectivités en fonction de leur convergence avec les objectifs régionaux ;
- les articuler dans le temps avec les autres financeurs, chacun ayant ses propres objectifs et son propre calendrier.

III. IMPLIQUER LES HABITANTS : AMBASSADEURS DU NORD - PAS DE CALAIS

L'action internationale est un sujet qui intéresse particulièrement la jeunesse. La solidarité et les questions internationale viennent, selon un sondage réalisé par l'A.F.E.V., en 3^{ème} position chez les étudiants derrière l'emploi et l'orientation.

Le Schéma Régional des Formations et le Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire posent la question de la relation au monde et des mobilités comme un enjeu essentiel.

L'Union Européenne développe des programmes, en particulier les dispositifs LEONARDO SOCRATES et COMENIUS, qui doivent servir d'appui à cette action mais ne sont pas utilisés de manière optimale, les volumes disponibles n'étant pas pleinement utilisés .

Les acteurs universitaires du Nord- Pas de Calais sont riches d'initiatives à l'international et porteurs de nombreuses coopérations et initiatives. Ainsi les 3 universités publiques lilloises à elles seules sont engagées dans des actions de coopération universitaires dans 41 pays hors O.C.D.E. Elles sont confrontées à la question de la validation des parcours d'étude et de formation, et à leur reconnaissance internationale.

La francophonie constitue une approche présentant un intérêt particulier, en ce qu'elle facilite l'échange et la relation de nos concitoyens avec les étrangers et pour autant qu'elle soit conçue comme un vecteur d'échanges et de compréhension. Elle est un facteur de diversité linguistique et culturelle.

Les initiatives sont multiples. Elles demandent à être mutualisées et les retours d'expérience échangés.

LA MOBILITE INTERNATIONALE DES HABITANTS DU NORD - PAS DE CALAIS

L'accompagnement et la mise en perspective de la mobilité internationale des jeunes : les Ambassadeurs du Nord- Pas de Calais.

La Région développe depuis 2004 un accompagnement des établissements scolaires et aux centres de formation par apprentissage ou permanente au travers des appels à projets « lycées et C.F.A. » et des « classes Nord Sud » inscrits dans les projets d'établissements ou les programmes annuels.

La Région soutient l'acquisition de langues étrangères avancée dans le schéma des formations et l'appui aux établissements d'enseignement supérieur ou le soutien à des opérations telles que l'Université d'été de Boulogne sur Mer, tant dans les cursus de formation initiale que professionnelle.

La richesse et l'impact de ces actions sont toujours très forts pour les jeunes concernés, à l'exemple de la Coupe du monde de rugby en 2007 ou des Olympiades des Métiers.

Les étudiants font l'objet d'une attention particulière dans les cursus de formation européens, voire internationaux, par le déploiement des « bourses BLERIOT ».

La mobilité internationale de la population, et en particulier des jeunes, est appelée à se développer et présente un intérêt significatif en Nord- Pas de Calais:

- la délégation Action Economique, après les avoir accompagnés et testés à titre expérimental, a décidé de financer une centaine de postes de Volontariat International Economique.

- la délégation jeunesse appuie la formation et la qualification de dispositifs de volontariat de jeunes, appelés à prendre une nouvelle dimension dans le cadre du développement du Service Civil Volontaire.

L'accompagnement et l'appui aux volontariats internationaux, qu'ils soient économiques (V.I.E.), de progrès (V.P.), de solidarité internationale (V.S.I.) ou de service civil constituent ainsi un dispositif opératoire éprouvé que la structuration des acteurs ressources régionaux rendraient particulièrement pertinents.

L'organisation des Jeux Olympiques de 2012 à Londres est l'occasion de préparer, organiser et développer les échanges et contacts internationaux de l'ensemble de la Région, et en premier lieu de son littoral. L'accueil de sportifs d'autres pays, en particulier ceux de nos territoires de coopération ou d'action, peut être une opportunité de développer non seulement les échanges sportifs mais aussi de mobiliser les jeunes dans l'échange international.

Des Olympiades, comme celles des Métiers dans le champ de la formation professionnelle, ou la dynamique associée au projet Louvre Lens, constituent des points d'appui importants dans la mobilisation des habitants à l'international. Une formalisation spécifique de ces potentialités d'échanges internationaux pourrait être organisée au travers du groupe projet transversal dont la constitution est prônée ci après, en vue d'accompagnement thématique ou organisationnel, pour les partager dans la durée.

Les mobilités, de moyenne ou longue durées, de « nordistes » à l'étranger, pour des raisons professionnelles, universitaires ou personnelles, sont mal connues et n'ont pas fait l'objet, à ce jour d'effort de repérage voir d'organisation.

Simultanément, la richesse et la diversité des personnes étrangères accueillies ou installées en Nord- Pas de Calais donnent à la région une capacité d'approche et de relation avec les pays et régions étrangères, une capacité d'échanges dans des centaines de langues. Les associations affinitaires par pays en Nord- Pas de Calais, tout comme les réseaux des Français à l'étranger, en liaison avec les ambassades et consulats, en sont des points d'appui à activer.

L'action de la Région consiste à susciter, organiser et accompagner les habitants intéressés à porter les valeurs et les particularités de la région par la promotion du concept d' « Ambassadeur du Nord- Pas de Calais » :

- en mobilisant sur ce projet les structures et dispositifs ressources ;
- en organisant les échanges des « nordistes » à l'étranger par la mise en place d'un forum Internet ;
- en organisant des temps d'échanges avec les structures concernées sur les projets et dispositifs de mobilité individuelle et collective ;
- en organisant aussi les échanges et accompagnant les projets des personnes étrangères ou d'origine étrangère résidant en Nord- Pas de Calais en liaison avec les représentations à l'étranger ;
- en développant des classes internationales, sur le principe des classes nord sud et le volet international des appels à projets lycées et C.F.A. ;
- en constituant avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans leur objet ou leur engagement à l'international, un dispositif d'appui scientifique.

IV. FORUM D'ACTEURS ET PRESENCE DANS LES EVENEMENTS A CARACTERE INTERNATIONAL

Il s'agit de contribuer à mettre en perspective et à formuler le sens de l'action internationale des acteurs du Nord- Pas de Calais.

Une approche coordonnée de sensibilisation et de coordination des acteurs en Nord- Pas de Calais est le corollaire de toute action à l'étranger pour la partager et faire effet en Nord- Pas de Calais.

La Région participe et finance des échanges thématiques ou géographiques fondés sur le retour et le partage d'expérience, la mobilisation des acteurs potentiels, qu'il s'agisse de collectivités ou organismes publics, d'acteurs consulaires ou économiques, d'associations ou collectifs.

L'organisation de débats publics par thématique est un facteur de rapprochement d'acteurs traditionnellement différents (entreprises et associations par exemple) et de croisement de thématiques (santé, tourisme, culture, environnement, transport,...).

L'implication dans les événements et réseaux nationaux et internationaux, souvent foisonnant, est vite chronophage. Elle prend sens si elle permet la convergence d'acteurs, la mobilisation sur un projet commun ou la reconnaissance des expériences régionales.

Elle demande donc une approche sélective sur des critères de valeurs et de principes et sur l'ampleur de la mobilisation collective. Il convient de prendre en considération les démarches construites des collectivités, telles celle de C.U.F., et de relayer, à tous les niveaux, la montée en puissance des collectivités régionales et locales dans les relations internationales et le développement.

Le renforcement et la reconnaissance de Cités et Gouvernements Locaux Unis (C.G.L.U.) auprès de l'O.N.U. en est un révélateur. Le Nord- Pas de Calais, par la richesse de ses coopérations et contacts et l'engagement de certains de ses partenaires, peut y jouer un rôle identifié.

En matière de solidarité internationale, il s'agit de porter à connaissance, sur la scène internationale, les expériences du Conseil régional : grands rendez-vous mondiaux, débats dans les pays partenaires...

L'échange permet de repérer, capitaliser, faire connaître et avancer les idées à partir de ce que produisent déjà les commissions et directions, organiser le système d'information en commun avec les autres acteurs publics et confronter les possibilités et limites de l'agir.

ACTEURS DU NORD- PAS DE CALAIS A L'INTERNATIONAL

La Région soutient nombre d'initiatives visant l'échange entre acteurs régionaux et avec des interlocuteurs reconnus sur la scène nationale ou internationale.

Pour ne prendre, parmi les plus récentes, que celles rehaussées par la présence d'acteurs de premier plan,

- la 2^{ème} édition du « World Forum » des 9 au 11 octobre 2008 organisé par le réseau Alliances sur les questions de notre responsabilité collective face aux crises alimentaires et énergétiques. Sur le même sujet, le réseau LIANES Coopération a fait écho le 24 octobre sur la question de la faim et de la sécurité alimentaire,
- la présentation du programme BILHVAX de développement du vaccin contre la bilharziose le 24 octobre 2008,

- le soutien dans la durée au colloque IDEAL avec l'appui de l'Université Polytechnique de Lille sur les enjeux de l'Afrique, le 8 novembre 2008, sur le rôle des diasporas africaines (après les questions de l'alimentation, de l'énergie, du climat, de la gouvernance les années précédentes),

La Région est présente dans plusieurs réseaux interrégionaux et nationaux généraux, tels l'Association des Régions de France ou Cités Unies France (CUF) ou institutionnels (Commission Nationale de la Coopération Décentralisée) ou thématiques (commerce équitable et achats éthiques, éducation,...).

Elle l'est aussi dans des réseaux internationaux à l'échelle européenne ou mondiale, de nature institutionnelle ou thématique, tels les réseaux de la Francophonie (Association Internationale des Régions Francophones) ou a acquis une expérience avec de telles organisations, telles l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (F.A.O.) sur la sécurité alimentaire. Elle investit des champs de réflexion et d'action tels que le changement climatique, la qualité de l'eau,...

L'implication de la Région lors de grands événements sportifs ou culturels à partir des projets régionaux ou nationaux contribue à la fois à la sensibilisation de la population régionale et au repérage du Nord Pas de Calais dans les temps forts nationaux ou internationaux (Coupe du Monde, Louvre, Beffrois de la Culture,...).

Leur réalisation nécessite une veille et une grande anticipation, compte tenu des délais nécessaires à leur préparation et leur mise en œuvre.

L'action de la Région consiste à mettre en place et animer un Forum régional, dans la durée, et ouvert sur les questions internationales, à l'intention des élus et des acteurs régionaux :

- **Organiser et accompagner les rencontres d'acteurs les plus significatives, élargir le « public » concerné sur l'ensemble du territoire ;**
- **Impulser une capitalisation des expériences et des savoir-faire ;**
- **Mettre en place un conseil scientifique (universitaires, enseignants, chercheurs) et opérationnel (collectivités, C.C.I.International, réseaux d'O.N.G.) saisi des restitutions, évaluations et appui aux projets ;**
- **Constituer en interne un groupe projet transversal entre délégations et directions ;**
- **Préciser et mettre en exergue l'implication du Nord- Pas de Calais dans des instances partenariales pour faire connaître l'expérience et le point de vue de la Région ;**
- **Anticiper et organiser la présence de la Région dans les événements internationaux.**

CONCLUSION GENERALE

La Région Nord- Pas de Calais est un territoire sensibilisé aux enjeux internationaux et ouvert sur le monde du fait de sa situation géographique, et de son histoire économique et sociale, riche des initiatives et expériences innovantes des acteurs, de la solidarité Nord Sud qui apparaît au travers des coopérations, qu'elles soient le fait des collectivités ou de la société civile.

A travers la démarche de coopération qu'elle a mise en œuvre - de territoire à territoire, de population à population, d'Institution à Institution, dans la durée -, la Région Nord- Pas de Calais s'est attachée depuis longtemps à contribuer au développement économique et social dans le monde, en s'inscrivant dans l'appui à la démocratie.

Elle est en cela fortement mobilisée pour contribuer à remplir les engagements de la France à l'égard de l'organisation des Nations Unies, et à réunir les conditions d'une répartition plus équitable des richesses, dans un esprit de citoyenneté et de développement durable.

Au-delà d'une manifestation de solidarité avec les pays les plus pauvres du monde, la Région a initié une démarche moderne, inscrite dans le développement durable, co-construite avec ses partenaires.

Les acquis sont notables : les outils de pilotage et de suivi de la politique ont évolué avec le développement des compétences et des capacités des collectivités partenaires. La transversalité a dynamisé et amplifié l'action régionale. L'engagement financier s'est accru, des démarches partenariales ont été instaurées à l'échelon régional, national et international.

Les années de mise en œuvre de la politique de solidarité internationale ont permis de faire évoluer les pratiques, ancrer dans le temps les projets et les partenariats avec des collectivités du Sud renforcées dans la dynamisation de leur territoire.

Cette expérience permet à la Région d'être identifiée comme un acteur majeur de la coopération décentralisée en France, en capacité de mobiliser autour d'un projet emblématique des collectivités françaises et étrangères et des acteurs privés.

Une véritable dynamique « Nord - Sud » a été créée, mobilisant les savoir-faire et l'expertise de l'Institution.

La Région vise à construire une culture commune à l'international se traduisant par une plus grande synergie entre les dynamiques engagées et une place plus reconnue dans les rencontres et réseaux internationaux pour y porter notre voix et les valeurs que nous promouvons.

La Région réaffirme les fondements de son action à l'international dans la durée.

Les conditions sont en place pour construire et affirmer une stratégie régionale à l'international, engagée et ambitieuse pour le territoire.